

LE NUMERO  
**5**  
CENTIMES

# LA SENTINELLE

LE NUMERO  
**5**  
CENTIMES

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE ET LITTÉRAIRE  
avec un résumé des nouvelles politiques suisses et étrangères

Rédaction: Walter BOLLLEY, rédacteur en chef, avec une collaboration d'économistes

Bureaux de rédaction et d'administration

BUES DU STAND ET ST-PIERRE, N° 2

Ancienne librairie Hermann

La rédaction rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera envoyé deux exemplaires.

Du 15 octobre 1889		GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS										Du 15 octobre 1889	
	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	m.	m.
Loche...	5 39	7 42	9 21	11 57	1 37	3 47	5 57	8 07	11				
Morteau...			9 21		3 47		8 07	11					
Besançon			9 21		3 47		8 07	11					
Les Ponts	8 25			1 37	4 49		9 17						
Nanchâtel	7 41	9 29		1 19		5 58	9 37						
Genève...		9 29		1 19		5 58	9 37						
Bienne...	8 33	11 15	12 40	3 16	5	6 35	9 45						
Berne...	8 33	11 15	12 40	3 16	5	6 35	9 45						
Bâle...		11 16		3 16		6 35	9 45						

ABONNEMENTS

Un an . . . . . Fr. 10 —  
Six mois . . . . . » 5 50  
Trois mois . . . . . » 3 —  
Abonnement annuel par mois 1 fr., payable d'avance

ANNONCES

10 ct. la ligne ou son espace. Un abonnement à 300 numéros donne droit à toutes les annonces à moitié prix.

## La Chaux-de-Fonds

Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, lundi 31, à 9 h. du soir, à la grande Halle.  
Chorale du Sapin. — Répétition, lundi 31, à 9 h. du soir, au Cercle.  
Aargauer-Verein — Generalversammlung, Montag den 31., Abends 8 1/2 Uhr, im Café Weber.  
Deutscher Gemischter Kirchen-Chor. — Gesangstunde, Montag den 31., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.  
Syndicat des patrons décorateurs. — Réunion, lundi 31, à 8 1/2 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.  
Société d'agriculture du district. — Conférence publique, lundi 31, à 8 1/2 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville de la Sagne. — Reproduction bovine et élevage du porc, par M. Gilliard, vétérinaire cantonal.

LA CHAUX-DE-FONDS, 31 mars 1890.

## L'Union fait la Force.

Sous ce titre, un de nos plus dévoués correspondants nous adresse l'article ci-joint. Nous l'insérons très volontiers, avec la seule réserve qui suit : certes, il y a encore beaucoup trop d'indifférence parmi les ouvriers. Nous l'avons constaté nous-mêmes à plusieurs reprises. Cependant, il ne faut rien exagérer. Chaque jour nous constatons, par des adhésions continuelles, que nombre d'ouvriers se rallient à notre journal. *La Sentinelle*, toujours sur le qui-vive et aux avant-postes, conquiert de plus en plus les sympathies des ouvriers de la Chaux-de-Fonds, qui sentent chaque jour davantage combien l'organe de l'Union des sociétés ouvrières est dévoué à leurs intérêts.

En présence du tableau un peu pessimiste que nous présente notre collaborateur Polype, il était nécessaire de constater que nos efforts ne sont pas vains, et que nous sommes en train de démontrer une fois de plus que l'union fait la force.

Toutes les idées nouvelles ont eu leurs précurseurs et leurs martyrs. La liste en est longue et bien loin encore d'être épuisée. Malgré cela, le progrès poursuit sa marche, quoique de nombreux obstacles soient placés au travers de sa route par une foule d'imbéciles, de désœuvrés et de parasites.

Les philosophes et les penseurs de toutes les écoles ont eu pour principal objectif le bien-être des masses, et celles-ci fatalement rivées aux superstitions d'un autre âge, ne comprenant rien aux rêves de ces penseurs, les ont ou traités de fous ou lapidés, suivant les temps. Ce qui se passe dans le domaine de la philosophie, de la science ou des arts, s'applique spécialement à la science sociale, c'est-à-dire à l'industrie et à ses parias.

L'horlogerie, par exemple, puisque c'est la profession la plus répandue dans notre contrée et occupant une grande partie de la population, nous fournit une preuve frappante de ces déceptions cruelles. Après avoir passé par des phases multiples, louvoyé d'un système à l'autre, passant toujours à côté des vrais remèdes, de la seule transformation radicale qui lui permette de redevenir florissante, elle en est aujourd'hui, à peu de chose près, au même point qu'il y a une vingtaine d'années.

La Ligue des Travailleurs, mal organisée d'abord, et plus mal soutenue encore, a produit cet état de consommation malsaine qui nous dévore actuellement, et il est grand temps, si nous ne voulons pas descendre une pente fatale, de nous réorganiser plus vigoureusement encore, car soldats et chefs pourraient se laisser aller au découragement moral, ou plutôt à une indifférence et à une torpeur qu'il faut soigneusement éviter, et les secourir à tout prix si jamais ces deux facteurs dissolvants prenaient pied outre mesure.

D'où provient ce malaise, sinon en grande partie de l'état misérable dans lequel s'agitent

un grand nombre d'hommes, las — comme si on devait jamais se lasser de faire son devoir! — de sacrifices inutiles, de peines perdues, se jalouant mutuellement, et ne voyant de la vie que le côté le plus triste et le plus décourageant?

Cette union que nous rêvons, union de toutes les intelligences et de toutes les bonnes volontés, qui ramènera le triomphe de nos principes les plus chers, est-elle possible, ou devons-nous, comme beaucoup, désespérer à tout jamais? Nous ne le pensons pas, et l'exemple de ce qui se passe dans quelques localités, ces faits isolés qui chaque jour témoignent des progrès réels, sont plutôt faits pour relever le moral des abattus et fatigués de faire la guerre.

C'est un crime, la veille d'une bataille, de désertir son poste; c'est un crime plus grand encore, étant unis, d'assister impassibles et les bras croisés à la débâcle qui, d'un jour à l'autre, peut tout emporter, jusqu'au souvenir d'une union étroite et si longtemps dirigée vers le même but.

La situation, aujourd'hui, nous est à peu près favorable, et les progrès de notre industrie nationale, qu'on en soit bien convaincu, dépendent beaucoup de l'entente des membres de nos différents syndicats.

Si jadis des échecs désastreux ont pu se produire, si, vers la fin de XIX<sup>e</sup> siècle, on a pu élever à la hauteur d'une institution moralisatrice les honteux trafics commerciaux et industriels, et faire de ces manœuvres un plan d'intimidation contre les corporations ouvrières, à qui le devons-nous, si ce n'est d'abord à ceux qui n'ont pensé à ces moments qu'à eux seuls en cherchant à satisfaire leur lucre et gonfler davantage leur ambition au détriment de la classe ouvrière tout entière, et aux hommes nonchalants et sans énergie ensuite!

Nous voulons croire qu'avec une entente bien ordonnée on finira par arrêter dans leur élan machiavélique les agitateurs et les trafiquants qui soudoient des gens encore moins scrupuleux qu'eux-mêmes pour arriver à leurs fins.

A Dieu ne plaise que nous voulions rendre responsables d'un pareil état de choses l'universalité des hommes d'affaires ou patrons. Mieux que personne nous savons combien de dévouement, d'adnégation et de patience ont été mis au service de l'humanité, et si nous manifestons notre indignation, que quelques-uns peut-être trouveront excessive, c'est que nous pressentons un danger que nous ne sommes assurément pas seul à prévoir.

La ligue des capitalistes, cette contre-association dirigée contre la marche ascendante du prolétariat, bien que n'ayant pas toujours réussi dans ses essais de compression, n'en est pas moins un signe des temps que nous traversons et que nous ne devons dédaigner en aucun cas. Gagner chaque jour du terrain, sourdement, sournoisement même, et préparer la grande stratégie prévue par tous, est le plan d'adversaires redoutables et qui, outre les capitaux, ont encore la haine et l'astuce et ne rêvent que la ruine de notre puissance ouvrière combinée.

Ignorants de leurs intérêts autant que de leur dignité, repoussant toute alliance — on dit qu'il y a des exceptions — sur les bases

d'une entente durable avec leurs ouvriers, desquels pourtant beaucoup sont sortis, la plupart des patrons se déclarent menacés! Le mouvement social les inquiète!

Sous une feinte apparence d'autorité à sauvegarder, la plupart ne rêvent que diminution des salaires ou, tout au moins, l'enrayement définitif de toute augmentation, et cela sans tenir compte des exigences de la vie actuelle.

Resserrer plus que jamais des liens déjà trop relâchés, réchauffer l'énergie de tous, c'est là qu'est le salut. Qu'on y prenne garde, le moindre interstice, la moindre rupture de la chaîne si péniblement formée et maintenue avec tant de peine, laisserait un facile passage à un ennemi prêt à entrer en lutte, et qui n'attend que de nouvelles faiblesses pour commencer la guerre et anéantir d'un seul coup tous les progrès acquis au prix de tant de sacrifices. Faisons donc en sorte que ce point noir, encore bien éloigné de nous, nous l'espérons, ne prenne pas un développement qui nous serait funeste, et, comme les anciens preux, écrions-nous, avec l'espoir de triompher: A la rescousse!!!

En jetent ce cri, non de désespoir, mais de ralliement aux tièdes et aux timides, nous n'avons qu'un but que chacun comprendra: rappeler au devoir les indifférents, ramener la confiance parmi les désespérés et faire pénétrer dans l'esprit de tous cette maxime encore si incomprise, que le peuple, par l'intelligence et l'union, sera le maître quand il le voudra, et que les abus dont il souffre aujourd'hui sont en grande partie occasionnés par sa faiblesse et sa nonchalance. C'est pour cela qu'il ne faut jamais oublier que *l'Union fait la force!*

POLYPE.

## GRAND CONSEIL

(Correspondance particulière de la *Sentinelle*.)

Neuchâtel, le 31 mars 1890.

Le Grand Conseil se réunit aujourd'hui. Séance préliminaire, levée de rideau, où rien d'important ne se fait ni ne se dit. On y lit bien quelques douzaines de rapports, mais on ne les écoute guère. Et du reste voudrait-on les écouter qu'on ne les entend pas.

Je me suis demandé souvent à quoi servait cette première journée où l'on ne fait que lire des choses que personne ne comprend. Autre part j'ai établi le calcul que chaque première journée de session revenant à 800 fr. environ, c'était 4 à 5000 fr. par an qu'on dépensait en pure perte. Et j'ai même souhaité dans ma candeur d'adolescent que cette somme fût mieux employée. Je disais alors que les rapports du Conseil d'Etat étant tous publiés *in extenso* dans le bulletin du Grand Conseil, il eût été très simple de les faire composer et de les distribuer quelques jours avant la session aux membres de l'Assemblée souveraine de notre pays. Dépense tout à fait insignifiante. 20 fr. de tirage pour chaque session.

Economie: 3,900 ou 4,900 fr. pour le pays. C'était peu de chose, il est vrai, en présence d'un budget comme le nôtre, mais c'était toujours autant.

Cette demande n'a pas eu d'écho. Je me figurais que c'était parce que MM. les conseillers d'Etat n'éprouvaient pas le désir et surtout le besoin de préparer leurs rapports à l'avance, qu'ils trouvaient très raisonnable de les faire

faire entre 7 et 8 ou 1 et 2 par MM. leurs secrétaires, et que les obliger à les préparer quelques jours avant une session, ce serait leur imposer une très pénible tâche.

Il est vrai que, d'autre part, ils auraient eu plus de temps pour les examiner.

Naïf, cent fois naïf que j'étais.

J'ai clamé à peu près dans le désert. La raison de cette séance inutile et coûteuse au pays, il fallait la trouver autre part. Et je l'ai aujourd'hui, et je la tiens. Avant de discuter quoi que ce soit, avant de s'engager sur l'un quelconque des objets soumis à la discussion, MM. les députés appartenant à un groupe veulent s'entendre, et pour cela ils commencent par discuter *intra muros*. Ce n'est qu'une fois l'entente intervenue, les rôles distribués, la claque constituée, le chef d'orchestre installé ou confirmé, ce n'est qu'alors qu'on se risque à la grande représentation théâtrale. Comédie! Comédie!

J'ai voulu écouter les rapports. Peine inutile. Tous les députés vous le diront: rares sont ceux qui ont le privilège de les entendre.

Vous les énumérer, ces rapports? A quoi bon. Nous les retrouverons dans les séances qui suivront. Et ce sera le lieu et l'heure d'y revenir.

En attendant, je regardais la salle. Vous la connaissez? Evidemment. Un hémicycle où se trouvent disposés 107 pupitres et 107 sièges; comme il y a 108 députés actuellement, le 108<sup>e</sup> a dû se caser à la table qui fait suite à la tribune des vice-présidents. C'est M. Baillod, de Boudry, qui l'occupe, sauf erreur.

Or, pendant qu'on bâillait au Grand Conseil, je regardais certaines figures qui me sont connues et que je revois toujours sinon avec plaisir, du moins avec un intérêt tout particulier. En les contemplant, l'idée m'est venue de vous envoyer deux ou trois portraits, esquisses absolument imparfaites, écrites de chic, sans la moindre amertume d'ailleurs.

A tout seigneur tout honneur. Commençons par le député influent.

Il est du Val-de-Ruz. De son village il a fait une capitale, sans y attirer les capitaux. On assure même qu'ils le fuient en toute hâte: aucun endroit du canton n'est aussi chargé d'impôts.

Son plus vif désir est de faire graviter tout l'univers autour de Cernier. Il l'a promu à la dignité de chef-lieu du district, au détriment de ce pauvre Fontaines qui, tant il pleure encore, n'a jamais mieux porté son nom; on lui prête la velléité de vouloir s'annexer Chézard, dont la fortune est relativement considérable, puis d'instituer Cernier capitale du canton.

Bien que ce rêve soit irréalisable, rien ne le rebute. Il s'est fait adjuger l'Ecole cantonale d'agriculture, qu'il a appelée du doux nom d'Aurore... L'aurore de l'hégémonie de Cernier sur toutes les autres localités du canton, c'est clair... A quoi sert nier?

Grand décentralisateur, il voudrait cependant centraliser toutes les faveurs sur son district. Lorsque l'Etat jette sa manne à la Chaux-de-Fonds, au Locle, à Neuchâtel ou à tout autre district, il semble que ce soient là tout autant de vols qu'on lui fait. A l'en croire, le grand arrosoir d'où s'égouttent subventions, crédits, etc., devrait toujours être dirigé sur le Val de Ruz. Ce n'est pas lui qui aurait inventé la pomme qui, grâce à ses multiples trous, permet d'étendre au loin l'ondée bienfaisante. Il lui faut un arrosoir avec un seul goulot.

Après cela, il a des qualités et de très

grandes. Travailleur opiniâtre, d'une volonté de fer, son acharnement vient à bout des résistances les plus tenaces. Et comme il est très entreprenant, très personnel, très encombrant, on le redoute : ses amis l'appellent Frédéric le Grand.

J'allais caricaturer à grands coups de crayon une figure tout aussi connue, lorsque la lecture des rapports finie, la séance fut levée hier. Peut-être aurai-je le temps de poursuivre une autre fois ma série.

(A suivre.)

## VARIÉTÉS

### Ce que peut coûter un baiser.

Telle est la question intéressante que soulève le *Tit Bits*, de l'autre côté de la Manche, pour mettre sur leurs gardes les jeunes gens trop disposés à passer le bras autour d'une taille svelte et à effleurer du bout de leurs moustaches les lèvres roses des belles missés, qui ne sont ni leurs sœurs ni leurs cousines.

En France, on s'embrasse facilement entre frères et sœurs, entre parents et amis en mille circonstances; on trouverait prétentieuse la jeune femme qui refuserait de présenter sa joue à un ami de la maison au moment du départ, ou au retour, après une absence un peu prolongée.

En Angleterre, on s'embrasse beaucoup moins, rarement entre membres de la famille, et jamais entre hommes. En Ecosse, la réserve est plus grande encore : une mère croirait manquer de dignité en embrassant ses fils devenus grands, et même, lorsqu'ils sont en bas âge, elle se montre peu prodigue de ses caresses.

Le baiser, dans le pays du Nord, n'appartient pas à l'amitié ni à la tendresse familiale, mais exclusivement à l'amour. C'est probablement pourquoi, dans la plupart des pays septentrionaux, on s'embrasse toujours sur la bouche, ce qui donne à ce témoignage d'affection un caractère de grande intimité, et le fait considérer comme une privauté.

On comprend que, dans ces conditions, les jeunes filles défendent leurs jolies bouches contre les attaques des cousins entreprenants, et que le vol d'un baiser soit considéré comme un délit prévu par la loi et frappé d'une amende.

Il n'est donc pas mauvais de prévenir les novices du danger qu'ils courent en cédant trop facilement au désir de répondre à des agaceries séductrices par un baiser dérobé à l'improviste.

C'est ainsi qu'un galant tailleur de Bromley, nommé Stephen Conway, se précipita chez un débiteur récalcitrant pour le rappeler à ses devoirs. Il ne trouva pas son client à la maison, mais la jolie Mme Farmer, qui l'accueillit avec de si doux sourires que, séance tenante, il offrit de déchirer la note, si elle consentait à lui conférer la même faveur que la reine de France accorda au poète Alain Chartier.

Cette fantaisie coûta quarante-trois shellings à l'amoureux tailleur, qui ne trouva pas ce baiser trop cher.

James Wright, un agent de la compagnie d'assurances de Chesterfield, ayant une affaire à traiter avec la jolie Mme Smith, devint très

entreprenant et lui proposa une partie fine. Sur le refus indigné de la dame, il se vengea en lui donnant un gros baiser au moment où elle s'y attendait le moins. Mme Smith se fâcha, elle porta plainte, et le tribunal condamna le délinquant à 23 schellings et 6 pences pour vol d'un baiser.

Cette manie baisoteuse a pourtant fait la fortune d'un boucher, Georges Winch. Un jour il s'avisait d'embrasser une de ses clientes; elle trouva la plaisanterie détestable et traîna le boucher trop galant devant le magistrat. Il fut condamné; mais il trouva la félicité dans son malheur. Tous les journaux de la localité dénoncèrent cet audacieux boucher à la vindicte du beau sexe; de la province, la nouvelle gagna la capitale, et un beau jour Georges Winch se réveilla passé à l'état d'homme célèbre. Toutes les femmes voulurent voir cet impudent voleur de baisers et accoururent à la boucherie. Georges Winch a dû sa fortune à ce baiser volé.

Il paraît que notre mode d'embrasser a beaucoup surpris un mandarin envoyé par le gouvernement chinois pour étudier les mœurs et coutumes de l'Occident. Comme les Chinois ignorent cette manière d'exprimer le sentiment, le mandarin se trouva fort embarrassé pour rendre compte de cette singulière coutume des Européens. Il se tira d'affaire par la définition suivante :

« S'embrasser, écrit-il, est un acte de courtoisie singulier qui consiste à présenter les lèvres et à les approcher du menton de quelqu'un, en produisant un son. Quand les enfants rendent visite à leurs aînés, ils appuient leur bouche sur la lèvre inférieure ou supérieure de leurs parents avec un bruit sonore. »

Voilà les Chinois bien renseignés.

Le docteur Henry Gibbons, un célèbre médecin d'Australie, n'a pas été beaucoup plus heureux dans sa définition de cet acte familial :

« Un baiser, dit-il, est la juxtaposition des muscles orbiculaires de l'orifice buccal à l'état de contraction. »

Il n'y a pas là de quoi monter la tête aux amoureux.

Le baiser n'est cependant pas le partage exclusif des amoureux; il y a des circonstances où l'étiquette le prescrit aussi rigoureusement que le coup de chapeau et la révérence. Ainsi, au mariage royal qui a été célébré il n'y a pas si longtemps à Athènes, l'épouse n'a pas eu moins de cent cinquante baisers à distribuer après la cérémonie. Ces baisers furent répartis dans l'ordre suivant : trois baisers au roi de Grèce et autant à la reine, trois à l'impératrice Frédéric, trois au roi et à la reine de Danemark, trois à l'empereur Guillaume, trois à l'impératrice. Un baiser revenait de droit à tous les princes et princesses présents.

Pauvre princesse! En sortant de l'église, elle devait être déjà rassasiée de baisers; que restait-il pour le voyage de noces.

On raconte qu'un duc de Somerset, très fier de ses quartiers de noblesse et ferré sur l'étiquette, s'était marié en secondes noces avec une femme de moins illustre naissance que la défunte duchesse. Un jour, pendant la lune de miel, la nouvelle duchesse, dans un élan de tendresse, se jeta au cou de son époux et l'embrassa avec effusion.

— Madame, dit froidement le noble duc, ma

Il eut deviné qu'une souffrance occulte minait sourdement cette pâle fille, dont la molle volonté ne savait pas repousser le poison qu'on lui offrait comme un remède.

Et il en eût été touché profondément, car la douce beauté de miss Trevor appelait l'intérêt, en même temps que sa distinction exquise inspirait ce respect que tout Anglais garde à la véritable noblesse.

Or, le marquis de Rio-Santo était un observateur, et un observateur assurément non vulgaire; en outre, il savait mieux que personne ce qui se passait à Trevor-House depuis quelques mois.

Aussi devinait-il tout ce que nous venons de dire; et bien plus encore, il devinait la nature de cette souffrance cachée; il la savait. — Il savait que le poids écrasant sous lequel gémissait le cœur de Mary, c'était l'incertitude, le doute, les ténèbres, incertitude apportée par autrui, doute factice, ténèbres laborieusement amassés autour d'elle.

Il savait que, livrée un jour à elle-même, un seul jour, elle se fût élancée là où l'appelait la vraie voix de son âme, cette voix qu'on avait étouffée, falsifiée, cette voix qui taisait maintenant le nom aimé pour prononcer de force un autre nom appris dans les larmes; — mais il savait que ce jour ne viendrait pas, ne pouvait pas venir : que lady Campbell voilait, sentinelle attentive; que l'illusion mortelle qu'elle pût être, serait entretenue soigneusement, sans relâche, sans pitié...

Parce que lady Campbell, arrivée au sommet de ce monceau de sophismes échafaudés à prodigieuse dépense d'esprit, était désormais invinciblement persuadée. — Ceci d'autant mieux que sa persuasion venait d'elle-même, que c'était son esprit qui en avait imposé à son cœur, et que, pour une cervelle parvenue à ce point d'auto-sophistication (s'il est permis d'employer

première femme était une Percy, et pourtant elle ne s'est jamais permis de prendre une pareille liberté avec moi!

Le baiser, même innocent, a joué un rôle important en politique.

On assure que la duchesse de Devonshire déclara une fois qu'elle donnerait un baiser à quiconque voterait pour le duc. Un jour qu'elle cherchait à décider son boucher à donner sa voix au duc, il déclara qu'il ne voterait qu'à la condition que la duchesse lui donnerait un baiser en échange : elle consentit, et le boucher devint fameux dans toute la contrée; ce fut pour lui une réclame fructueuse.

A une époque où les Anglais se montraient moins disposés qu'aujourd'hui à entrer dans l'armée, la duchesse de Gordon fit des tournées dans les foires pour enrôler des soldats. Elle offrait au choix, à tous les jeunes gens de bonne volonté, un schelling ou un baiser.

Un vétérinaire lui déclara galamment que, tandis que le schelling fondait entre les mains en un moment, la douceur du baiser de Sa Seigneurie embaumait les lèvres du soldat pendant des années.

Belle galanterie d'antan, qu'est-tu devenue ?

MICHEL DELINES.

## La conférence de Berlin

La conférence a terminé ses travaux samedi. Les différentes résolutions des commissions ont été rédigées sous forme de vœux.

Chaque commission a établi un rapport exposant les différentes phases de la discussion et résumant les résolutions adoptées.

La commission du repos du dimanche a adopté les résolutions suivantes :

Il est désirable, sauf les exceptions indiquées plus loin, qu'un jour de repos par semaine soit assuré aux personnes protégées ;

Qu'un jour de repos soit assuré à tous les ouvriers de l'industrie ;

Que ce jour de repos soit fixé au dimanche pour les personnes protégées ;

Que ce jour de repos soit fixé au dimanche pour tous les ouvriers de l'industrie ;

Des exceptions sont admises pour les exploitations d'objets de première nécessité, et encore est-il désirable que les ouvriers de cette catégorie aient un dimanche sur deux.

Afin de déterminer les exceptions, il est désirable que leur réglementation soit établie par suite d'une entente entre les divers gouvernements.

Ces dispositions ont été adoptées à l'unanimité, sauf le choix du dimanche sur lequel les délégués français se sont abstenus.

Au cours de la discussion, M. Tolain a émis l'avis que la première question doit viser le repos hebdomadaire et non pas le repos du dimanche.

La commission du travail des enfants et des femmes a adopté les conclusions suivantes :

Il est désirable que les enfants des deux sexes n'ayant pas atteint un certain âge ne puissent travailler dans les établissements industriels ;

un terme aussi effrayant), l'évidence n'est plus qu'un paradoxe.

Y a-t-il au monde, en effet, des gens plus rigoureusement convaincus que les charlatans de bonne foi !

Rio Santo savait tout cela.

Aimait-il donc assez passionnément miss Trevor pour se faire le complice clairvoyant de la cruauté aveugle de lady Campbell ? Son amour était-il de ceux qui renversent toutes barrières et mettent, pour franchir un obstacle, le pied sur toutes choses ?

Non. — Son amour était réel ; mais, comparé à l'autre sentiment qui était en lui, qui était lui tout entier et plus que lui, son amour descendait à un plan inférieur. C'était un sentiment secondaire, sacrifié, un prétexte, peut-être.

Ce pourquoi il eût brisé toutes barrières ; ce pourquoi, il eût posé le pied sur une chose sainte, — sur la tête d'un ami, — sur le cœur d'une amante, — afin de s'élançer mieux et plus loin, ce n'était pas de l'amour.

C'était ce qu'il appelait son ambition, ce qu'un artiste eût appelé son idée, un conquérant sa politique. — C'était une pensée vaste, un désir immodéré, une passion raisonnée. — C'était la contemplation d'un but, aperçu d'abord autrefois comme une lueur lointaine, et qui, à mesure qu'il avait monté dans la vie, avait grandi, grandi jusqu'à se faire soleil, jusqu'à brûler son imagination qu'il emplissait de rayons trop ardents.

Entre lui et le but, Mary était un degré.

Mais que le lecteur n'aille point se méprendre et jauger Rio-Santo à la mesure de ces bourgeois lovelaces qui se font de l'amour un hameçon pour pêcher la fortune; qu'il ne le compare pas même à ces don Juans diplomatiques qui arrivent par les femmes, comme on dit pour exprimer par des mots acceptables une ignominieuse idée. Rio-Santo n'était ni l'un ni l'autre, parce que sa passion dominante était pure de tout in-

Que la limite d'âge soit fixée à douze ans, sauf pour les pays méridionaux où la limite serait de dix ans ;

Que les limites d'âge soient les mêmes pour tout établissement industriel ;

Que les enfants aient préalablement satisfait aux prescriptions de l'enseignement primaire ;

Que les enfants au-dessous de quatorze ans ne travaillent ni la nuit ni le dimanche ;

Que leur travail ne dépasse pas dix heures par jour et soit interrompu par un repos d'une demi-heure au moins ;

Que ces enfants ne puissent travailler à des occupations insalubres ou dangereuses, sauf avec certaines garanties protectrices.

Il est désirable que les jeunes ouvriers des deux sexes de quatorze à seize ans ne travaillent ni la nuit ni le dimanche ;

Que leur travail effectif ne dépasse pas dix heures par jour et soit interrompu par des repos d'une heure et demie ;

Que des exceptions soient admises pour certaines industries ;

Que des restrictions soient prévues pour les occupations insalubres ou dangereuses.

Qu'une protection soit assurée aux jeunes garçons de seize à dix-huit ans pour la durée maxima du travail, le travail de nuit, le travail du dimanche et les occupations insalubres ou dangereuses.

Le travail des femmes a été réglé ainsi qu'il suit :

Il est désirable que les filles et les femmes âgées de plus de seize ans ne travaillent ni la nuit ni le dimanche ;

Que leur travail ne dépasse pas onze heures par jour et soit interrompu par des repos d'une durée d'une heure et demie ;

Que des exceptions soient admises pour certaines industries et que des restrictions soient prévues pour les occupations insalubres ou dangereuses ;

Que les femmes accouchées ne puissent travailler que quatre semaines après leur accouchement.

La commission des mines a adopté les résolutions suivantes :

Il serait désirable que la sécurité de l'ouvrier et la salubrité des travaux fussent assurées par les moyens dont dispose la science et placées sous la surveillance de l'Etat ;

Que les ingénieurs chargés de diriger l'exploitation fussent exclusivement pris parmi les hommes expérimentés et techniques ;

Que les relations entre les ouvriers mineurs et les ingénieurs fussent plus directes ;

Que les institutions de prévoyance destinées à garantir l'ouvrier mineur et sa famille contre les effets de la maladie, des accidents, de la vieillesse et de la mort fussent très développées, de façon à attacher le mineur à sa profession ;

Que, pour assurer la continuité de la production du charbon et prévenir les grèves, les patrons et les mineurs fussent réunis en asso-

ciation personnelle.

Faut-il le dire d'ailleurs ? eût-il eu le même but, il aurait encore été autre. Sa nature, qui semblait jetée dans un moule plus large que celui de son entourage, comportait une somme de sentiments plus considérable. Chez les autres hommes, tout ce qui n'est pas l'amour détruit ou combat l'amour ; chez lui, point d'exclusion, deux passions de nature communément contraires existaient contemporanément et d'accord, occupant sa tête et son cœur, prenant chacune sa part sur sa vie et suivant leur cours sans que la plus puissante éteignît la plus faible.

Ceux qui l'ont connu, ceux que l'explosion de sa pensée fit trembler, comme eût pu faire l'éruption d'un volcan au milieu des deux millions d'habitants de Londres, pourraient dire tout ce qu'il y avait en lui de jeunesse, de charme, d'amour franc, sincère, de volupté entraînante et sans arrière-pensée.

Il méditait et calculait autant qu'un premier ministre, agissait davantage et trouvait le temps de rêver comme un poète et d'admirer comme un fou.

Il aimait à tort, à travers, et comme si le hasard eût pris à tâche d'écartier toute ronce du sentier de sa vie, le remords d'amour était pour lui chose impossible. Son but lui savait le remords, non pas en voilant l'œil de sa conscience, mais en lui donnant une excuse pour chaque infidélité, en lui montrant chaque victime lorsqu'elle appartenait à certaine catégorie, comme une dépouille opime, un trophée, une parcelle conquise du grand œuvre auquel il aspirait.

Ce n'était donc pas seulement l'amour qui le poussait vers miss Trevor. L'amour avait eu son moment, son jour ; il l'avait adorée quelque soir au bal ; il l'aurait pressée peut-être et vaincue comme il a vaincu tant d'autres femmes, si une pensée plus sérieuse et haute ne se fût jetée à la traverse de sa fantaisie.

Il voulut faire de miss Trevor sa femme et il la res-

## LES MYSTÈRES DE LONDRES

Par sir FRANCIS TROLOPP

### PREMIÈRE PARTIE

#### Les gentilshommes de la nuit

##### CHAPITRE XXII

##### Le ballet.

— J'oubliais... mais vous la savez peut-être, puis-je ce cher marquis... non ?... Eh bien ! j'aurai l'avantage de vous l'apprendre... Il s'agit du pauvre cher Frank... Frank Perceval, madame.

Dopuis le commencement du spectacle, depuis le bal de la veille, miss Mary Trevor était plongée dans une sorte d'engourdissement moral qui la rendait insensible. Elle avait gardé durant toute la soirée un silence morne, et la présence de Rio-Santo avait été cette fois impuissante à galvaniser son apathie.

Lady Campbell la croyait malade et l'accablait de petits soins auxquels miss Trevor ne prenait point garde.

Un observateur au fait de ce qui se passait depuis quelques mois à Trevor-House n'eût point été du même avis que lady Campbell. Il eût deviné ce soir, sinon auparavant, qu'un poids trop lourd pesait sur le cœur de cette pauvre enfant, un poids qui devait finir par l'écraser s'il n'était à temps soulevé et rejeté loin d'elle.

ciations, en s'engageant volontairement et réciproquement, dans les cas où leurs différends ne pourraient être tranchés par une entente directe, à recourir à la solution par l'arbitrage.

En dehors des trois commissions dont on a relaté les décisions, il y avait une *quatrième commission pour la mise à exécution des dispositions adoptées par la conférence*. Cette proposition de mise à exécution avait été présentée par la Suisse, mais elle était en contradiction directe avec le programme arrêté et avec le mandat conféré aux divers délégués.

Les délégués de la France, de la Grande-Bretagne et de la Belgique ont dû faire des réserves expresses, et finalement les résolutions suivantes ont été adoptées, qui atténuent le caractère trop catégorique de la proposition de la Suisse :

Au cas où les gouvernements donneraient suite aux travaux de la conférence, il serait désirable d'adopter les résolutions suivantes : L'exécution des mesures prises dans chaque Etat sera surveillée par un nombre suffisant de fonctionnaires spéciaux nommés par le gouvernement du pays et indépendants des patrons et des ouvriers.

Les rapports annuels de ces fonctionnaires, publiés par les gouvernements des divers pays, seront communiqués par chacun d'eux aux autres gouvernements.

Chacun de ces Etats procédera périodiquement et autant que possible dans une forme semblable, à des relevés statistiques sur les questions visées dans les délibérations de la conférence.

Les Etats participants échangeront entre eux ces relevés statistiques, ainsi que le texte des prescriptions émises par voie législative ou administrative et se rapportant aux questions visées dans les délibérations de la conférence.

Il serait désirable que les délibérations des Etats participants fussent renouvelées, afin de connaître les résultats donnés par les délibérations de la conférence et d'examiner l'opportunité de les compléter.

Au cours de la discussion, M. Delahaye a déclaré en son nom personnel, être d'avis que la durée du travail effectif des femmes et des filles, de tout âge, soit limité dans les établissements des industriels.

M. Delahaye a lu à la conférence un mémoire sur l'histoire de la condition des ouvriers. Sur la demande de Mgr Kopp, prince-évêque de Breslau, le mémoire a été annexé au protocole.

M. Jules Simon a prononcé un long discours dans lequel il a exposé les principes généraux qui forment la base de la législation française depuis 1789. Il a fait ressortir que cette législation favorisait la liberté du travail des adultes, le développement des syndicats ouvriers et la protection des femmes et des mineurs.

Vendredi soir tous les délégués étaient invités par M. de Berlepsch, ministre du commerce de Prusse et président de la conférence, à un dîner d'adieu à l'hôtel du Kaiserhof. Il y avait soixante-quatorze couverts.

Et, s'il avait eu la force de mater ainsi son désir, si souverain d'ordinaire, qu'on juge s'il pouvait s'arrêter devant une irrésolution de jeune fille.

Peut-être espérait-il vaincre cette irrésolution, car il est impossible de penser qu'il n'eût point la conscience du puissant attrait exercé par lui sur les femmes ; peut-être ne prenait-il point tant de souci.

Le but, il voyait le but : il marchait.

Lorsque M. le vicomte de Lantures-Luces prononça, dans la loge de lady Campbell, le nom de Frank Perceval, le petit Français dut être étonné de l'effet produit. Rio-Santo tressaillit comme un lion au repos qui sentirait l'aiguillon d'une guêpe à travers l'épaisse égide de son cuir ; lady Campbell perdit son sourire et fronça le sourcil ; miss Trevor releva soudainement sa jolie tête affaissée et tourna vers le vicomte un regard avidement interrogateur.

Lantures-Luces n'était guère habitué à un pareil succès. Il s'arrêta pour se faire désirer davantage.

— Eh bien, monsieur ? dit miss Mary ; — eh bien ?

Rio-Santo quitta la place qu'il occupait derrière la jeune fille et se glissa auprès de Lantures-Luces.

— Je parle sérieusement, dit ce dernier ; c'est une fâcheuse affaire.

— Au nom de Dieu, monsieur !... commença Mary, dont la détresse faisait pitié.

— Ne parlerez-vous pas ? interrompit sèchement lady Campbell.

— Si fait, madame... Ce pauvre Frank s'est battu en duel.

— En duel ! répéta Mary haletante.

— Et il a été blessé...

— Légèrement, monsieur, n'est-ce pas ? interrompit encore lady Campbell avec un signe de tête qui demandait impérieusement une réponse affirmative.

— Je vous demande pardon, répondit Lantures-

M. de Berlepsch présidait, ayant à sa droite M. Jules Simon, à sa gauche le prince-évêque de Breslau, Mgr Kopp. M. Weigelsperg, délégué autrichien, a porté en français le toast à l'empereur.

M. de Berlepsch a répondu en français, en buvant aux puissances représentées. Puis il a dit en allemand, « car on ne peut être cordial que dans sa langue maternelle, » qu'il remerciait les délégués et qu'il espérait qu'ils emporteraient un bon souvenir de Berlin.

M. Titgen, délégué danois, a bu à M. de Berlepsch.

Puis Mgr Kopp a porté un toast en français à M. Jules Simon, « auquel Dieu veuille conserver encore de longs jours pour qu'il puisse encore travailler au bien de l'humanité. »

M. Jules Simon a répondu qu'il remerciait pour l'accueil qu'on lui a fait, et a terminé son allocution très éloquent et très touchante en buvant au « bien de l'humanité souffrante ».

M. Jules Simon a été reçu par l'impératrice Frédéric.

L'empereur a offert vendredi un thé à tous les délégués.

La conférence de Berlin a tenu samedi sa séance de clôture.

M. de Berlepsch, ministre du commerce, a prononcé une longue allocution où il a fait ressortir que la conférence n'était pas chargée d'amener une entente internationale, mais qu'elle devait formuler des vœux et des opinions.

M. Gorst, délégué anglais, a remercié l'empereur d'avoir convoqué une conférence dont les résultats ont été très satisfaisants. Il a exprimé l'espoir que ce ne serait pas la dernière. Quand des millions d'enfants auront pu échapper à une condition misérable, quand des millions de femmes auront été rendues aux soins domestiques, les uns et les autres se souviendront avec reconnaissance de l'initiative de l'empereur.

M. Jacobs, ministre d'Etat, délégué belge, a adressé des remerciements à M. de Berlepsch, ministre du commerce, pour la direction qu'il a imprimée aux délibérations de la conférence.

La conférence a été déclarée close, à trois heures vingt-cinq, au nom de l'empereur.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — A la Chambre, M. Feroul (révisionniste) demanda à M. Constans s'il autoriserait les ouvriers de l'Etat à participer à la manifestation pacifique du 1er mai, en vue de la limitation du travail à huit heures.

M. Constans répondit que les ouvriers de l'Etat ne travaillent que sept heures par jour ; il n'y a donc pas lieu de leur accorder le 1er mai un congé qu'ils ne demandent pas.

M. Constans protesta de sa sollicitude pour les ouvriers, il a confiance en leur sagesse, mais il se mêle des hommes de partis qui se mettent à leur tête, et déclare que son opinion ne s'est pas modifiée.

Lucas ; dangereusement, madame... fort dangereusement.

— Frank !... blessé !... murmura faiblement Mary, qui mit la main sur son front pâle et ferma les yeux.

— Quant au nom de son adversaire... reprit Lantures-Luces...

Il s'arrêta tout-à-coup ; le marquis venait de lui serrer violemment le bras.

— Bien, très cher, je vous comprends, reprit-il ; mais serrez moins fort... ma discrétion est connue, je pense... et d'ailleurs, j'ignore le nom de celui qui a blessé le pauvre Frank.

— Lady Campbell et Rio-Santo échangèrent un regard ; d'un côté, ce fut une question ; de l'autre, un aveu.

Miss Trevor laissa glisser sa main le long de son corps et rouvrit les yeux.

— N'a-t-on pas dit que Frank Perceval est blessé ? murmura-t-elle, — blessé dangereusement, mon Dieu !

Lady Campbell voulut lui prendre la main, mais Mary chancela sur son fauteuil et tomba de côté privée de connaissance.

Lantures-Luces se retira pour aller conter cet incident aux dandies de la loge infernale, et aussi pour voir de plus près et de plus bas la signora Briotta qui entraînait en scène.

— Pauvre enfant, dit lady Campbell en mettant son facon de sels sous les narines décolorées de sa nièce. Ah ! milord, qu'avez-vous fait !

— Il m'avait insulté, madame, et il est mon rival !

— Rival malheureux, monsieur !... car cet évanouissement prouve seulement que Mary se souvient du compagnon de sa jeunesse... Pauvre Frank !... Moi aussi, monsieur, je suis désolée... Veuillez demander ma voiture, milord, voici Mary qui reprend ses sens.

— Un seul mot, madame ! dit le marquis d'un ton

Il ne tolérera pas la manifestation du 1er mai. (Applaudissements au centre.) M. Feroul répliqua violemment au milieu des interruptions de la majorité.

**Allemagne.** — Le *Berliner Tagblatt* salue le départ de M. Herbert de Bismarck comme la plus heureuse conséquence du départ de son père.

Il rappelle les contractions du comte Herbert de Bismarck au sujet de Samoa et l'issue lamentable de cette affaire.

Il rappelle que le comte qualifia la Suisse de « pays sauvage ».

**Russie.** — Le nombre des arrestations opérées ensuite des troubles de Moscou est actuellement de 800.

— A Bellogora, près Batoum, 38 wagons de pétrole ont pris feu. Tout le personnel du train a péri.

**Angleterre.** — Dix mille ouvriers cordonniers se sont mis en grève à Londres. On espère un accord prochain.

— On craint de nouveaux désordres dans le bassin houiller de la Westphalie. La garnison de Munster est prête à marcher. Sur différents points de l'Allemagne, il éclate du reste des grèves : A Breslau, les menuisiers et à Munich les charpentiers ont suspendu leur travail ; à Weimar, ce sont les cordonniers, les tailleurs et les charpentiers.

**Samoa.** — Suivant une dépêche de Sidney, publiée par la *Gazette de Francfort*, un conflit aurait éclaté à Samoa entre l'équipage d'une corvette allemande et celui de l'*Adams*, navire de guerre américain.

CONFÉDÉRATION SUISSE

**Fonctionnarisme fédéral.** — L'état-major des fonctionnaires du Palais fédéral compte 516 employés, y compris les 28 employés de la Chancellerie et les cinq huissiers. 35 sont attachés au département de l'extérieur ; 53 au département de l'intérieur ; 15 à celui de justice et police ; 154 au département militaire ; 94 à celui des finances et péages ; 29 à l'agriculture et industrie ; 105 au département des postes et chemins de fer.

**Tir fédéral.** — La conférence des délégués des compagnies de chemins de fer suisses, réunie au commencement du mois à Lugano, a décidé d'accorder les facilités suivantes aux membres de la société suisse des carabiniers et aux membres des corps de musique se rendant au tir fédéral de Frauenfeld : 1. billets d'aller et retour valables du 18 juillet au 2 août ; 2. billets à prix réduits, pour la même durée, aux groupes d'au moins seize tireurs ; 3. billets simple course à moitié prix délivrés aux membres des corps de musique.

NOUVELLES DES CANTONS

**Obwald.** — Le chemin de fer du Pilate a réalisé l'année dernière, la première de son exploitation, un bénéfice net de 162,244 francs.

suppliant ; aurai-je perdu vos bonnes grâces en faisant ce que tout gentleman eût fait à ma place ?

— Je ne sais, milord... je ne sais... Et si la pauvre Mary ne vous aimait pas, je crois... La voilà qui revient, monsieur !

Rio-Santo baisa la main de lady Campbell et se dirigea d'un pas rapide vers l'entrée du théâtre.

— Il faut que demain tout soit fini, murmura-t-il ; — cet événement doit hâter le dénouement, et à tout prix je serai le mari de miss Trevor.

— Pauvre Frank ! répétait pendant cela lady Campbell ; il doit être bien malheureux !... Mais je tremble en pensant que cette blessure aurait pu atteindre le marquis... Quel coup affreux c'eût été pour cette chère enfant !...

La signora Briotta récoltait un nombre incalculable de bouquets et de bravi. Les galeries supérieures, silencieuses ou à peu près pendant la pièce, menaçaient de s'abîmer maintenant sous les trépignements de la multitude.

Nous jugeons à propos de taire au lecteur les réflexions diverses qu'échangèrent, à propos du talent de cette célèbre danseuse, mistress Brown, mistress Black, mistress Crabb, mistress Dodd et mistress Bloomberry. Quant aux dires de mistress Bull, de mistress Footes et de mistress Crosscain, nous croyons devoir les passer sous silence.

— De par l'enfer, Dorothy, ma chère dame, — que diable ! — dit le capitaine, voici une sauterelle assez drôle, je pense !

— Soyez sûr, monsieur O'Chrane, qu'elle est attachée au plafond par un fil de fer.

— Le croyez-vous, mon amour ?

— Je vois le fil, monsieur O'Chrane... Tenez... chaque fois qu'elle saute en montrant... ce qu'elle devrait cacher, la Moabite ! le fil remue !

— Il remue, de par Dieu ! mon cœur, ou le diable

La direction propose de répartir un dividende de 7 000 aux actionnaires.

Le nombre des personnes transportées pendant les mois de juin à novembre inclusivement a été de 36,892.

Le nouvel hôtel construit sur le Pilate sera aménagé pour 125 lits au lieu de 44 qu'il comportait jusqu'à présent.

**Zurich.** — L'association des tailleurs de Zurich a décidé de se mettre en grève s'il ne leur est accordé la journée de travail de dix heures et un taux minimum de salaire.

**Fribourg.** — M. le préfet Duvillard, dont l'enterrement a eu lieu jeudi à Gruyères, a donné tous ses biens pour la création d'un orphelinat sur sa propriété dite les Adoux, rière Gruyères.

Le défunt a fait en outre quelques legs, entre autres 2000 fr. à l'hôpital de Bulle et 500 fr. à l'hospice de Marsens.

**Thurgovie.** — Le nouveau locataire des bains de Horn ne se nomme pas Franklin, comme les journaux l'ont annoncé, mais c'est le Dr Frenkel, et il soignera dans son établissement non seulement des affections du larynx, mais aussi des maladies nerveuses.

Dépêches

GENÈVE, 30 mars. — Les élections pour le onzième groupe des conseils de prud'hommes ont été très peu fréquentées. Du côté ouvrier, 72 votants sur 821 inscrits et du côté patronal 37 sur 837.

BELLINZONA, 30 mars. — Le conseil de guerre de la VIII<sup>e</sup> division a condamné à 2 mois de prison le trompette Mina pour avoir vendu son instrument.

Boîte à blagues

**Aveu naïf :**  
On cause de l'intelligence des animaux.  
— Comment ! vous osez dire qu'il y a des chiens qui ont plus d'esprit que leur maître ?  
— Certainement, c'est rare, mais j'en ai un !

**Roulardise :**  
— Ayez pitié d'un pauvre aveugle chargé de famille.

— Combien avez-vous d'enfants ? demande une jeune femme émue.  
— Je ne peux pas vous dire, madame, je n'y vois pas.

Eptre cueillie dans un journal du Midi :  
« Monsieur le rédacteur,  
« Je vous prie d'annoncer la mort de M. X... Si je prends la liberté de vous demander ce service, c'est que le défunt avait, parmi vos lecteurs, beaucoup d'amis qui seront très heureux d'apprendre sa mort. »

Nouvelle interprétation bien vaudoise des initiales de la *C' Jura-Simplon* et découverte par les ouvriers des ateliers d'Yverdon :  
J'AI SOIF !!

Deux médecins très occupés se rencontrent et causent de l'influenza.

— Vous devez avoir bien à faire ? demande l'un.  
— Ne m'en parlez pas ; je n'ai pas une minute à moi. Je suis éreinté. Vraiment, depuis quelques semaines, les malades tuent les médecins.

— La revanche ! répond philosophiquement l'autre.

m'emporte ! s'écria le capitaine ; — je veux être damné s'il ne remue pas !

— Vous sentez, reprit mistress Burn et avec suffisance, — que quand on est attaché au plafond comme une marionnette, il n'est pas bien malin de faire ainsi des sauts de brochet.

— Ma foi, Dorothy, que je sois pendu, vous avez raison, mon amour !

— Et dire qu'on fait payer cela quatre shellings ! conclut logiquement la grosse tavernière de la Couronne, — et qu'il m'en coûte à moi une agrafe d'une livre !... J'ai connu bien des hommes qui, à votre place, m'auraient donné déjà une autre agrafe, monsieur O'Chrane... mais c'étaient des gens généreux et comme il faut.

Le capitaine reçut le choc sans broncher et répondit seulement :

— Je n'ai jamais douté, mon cœur, que vous n'ayiez connu bien des hommes. Dans le nombre, que Dieu me damne, et sans me compter, il a pu naturellement se trouver quelque gentleman...

Dans la loge infernale, le petit français Lantures-Luces se démenait comme un possédé. Il jetait des couronnes, il jetait des bouquets, il criait brava, il criait délicieux, il criait very well !

Et, tout en travaillant ainsi, il trouvait encore moyen de parler immodérément.

Suzannah et la comtesse de Derby se retrouvaient seules dans la loge de cette dernière. Les visites avaient pris fin. La comtesse, bonne et prévenante, parla de Brian, et Suzannah écouta avec bonheur chacune de ses paroles. Quand lady Ophelia se tut, Suzannah la remercia naïvement, livrant ainsi son secret et divulguant d'un mot son amour, comme si elle n'eût point su que, dans le monde, l'amour est chose qu'il faut cacher.

**ETAT CIVIL**

DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 24 au 30 mars 1890

**Naissances**

Fruttschi, Gertrude-Emilia, fille de Emile et de Emilie-Ida-Cécile, née Boss, Bernoise.  
 Aubry, Paul-Gérald, fils de Paul-Emile et de Marie-Clémentine-Angèle, née Oriz, Bernois.  
 Bloch, Georges-Mayer, fils de Lazard et de Berthe née Bloch, Français.  
 Amstutz, Laure-Elisabeth, fille de Auguste et de Mathilde, née Dubois, Bernoise.  
 Ducommun-dit-Boudry, Louis-Ernest, fils de Louis et de Marie-Louise Amez-Droz, Neuchâtelois.  
 Ryter, Eugène, fils de Jacob et de Anna née Stuky, Bernois.  
 Etienne, Jules-Louis, fils de Jules et de Clara-Antoinette, née Coste, Bernois.  
 Favre-Bulle, Paul-Emile, fils de Jules-Albert et de Aline-Olga, née Zumkehr, Neuchâtelois.  
 Tritten, Lina, fille de Jean et de Julie-Nathalie née Allenbach, Bernoise.  
 Fritz, fils illégitime, Neuchâtelois.  
 Oppliger, Alcide, fils de Gottlieb et de Rosalie née Maurer, Bernois.  
 Lüthold, Marthe-Cécile, fille de Carl-Ludwig-Alexander et de Rosalie-Elisabeth née Hirtz, Argovienne.  
 Stauss, Georges, fils de Charles-Albert et de Louise-Léa Chopard, Neuchâtelois.

**Promesses de mariages**

Candaux, Emile-François, garde-frontière, et Jaquet, Anna-Julie, employée de bureau, domiciliée à Vallorbes, tous deux Vaudois.  
 Dubois, Jules-Eugène, graveur, Neuchâtelois et Bernois, veuf de Susanne née Gasser, et Meyer née Gilliard, Charlotte-Marie, sans profession, Grisonne, veuve de Victor-Tell Meyer.  
 Vuilleumier, Henri-Arthur, remonteur, Neuchâtelois et Bernois et Aubert, Célanie-Augustine, horlogère, Neuchâteloise.  
 Dubois, Paul-Alexandre, monteur de boîtes, et Luginbühl, Marie-Lina, doreuse, tous deux Bernois.  
 Chappatte, Jules-Célestin, monteur de boîtes, et Joly, Mélanie-Adèle, servante, tous deux Bernois.  
 Frésard, Marcel-Alexandre, horloger, et Roseng, Pauline, horlogère, domiciliée au Locle, tous deux Bernois.  
 Ducommun-dit-Boudry, Jules, monteur de boîtes et Huguenin-Dumittan, Laure-Mina, sertisseuse, tous deux Neuchâtelois.  
 Chasserot, Paul-Ernest, pierriste, Bernois, et Bitterlin, Berthe, pierriste, Française.  
 Barbier, Armand-Frédéric, graveur, Français et Bourquin, Emilie, horlogère, Bernoise.  
 Freiburghause, Christian, horloger, et Boss, Emma, horlogère, tous deux Bernois.  
 Humbert, Charles-Alphonse, confiseur à Genève, et Racine, Rose, horlogère, au Locle, tous deux Neuchâtelois.  
 Zurbuchen, Jules-Albert, emboîteur, et Schreiner, Emma-Lina, sans profession, tous deux Bernois.

**Mariages civils**

Meyer, Meyer, marchand d'aunages, Français, et Weill, Flora, sans profession, Alsacienne, domiciliée à Markkirch.  
 Jacot, Louis-Zélin, agriculteur, Neuchâtelois et Bernois, et Gfeller, Fanny, sans profession, Bernoise, domiciliée à la Ferrière.  
 Emery, Edouard, faiseur de ressorts, Vaudois, et Hirschy, Marie-Elise, horlogère, Bernoise.  
 Maire, Louis-Albert, horloger, et Perret, Louise-Emilie, horlogère à la Sagne, tous deux Neuchâtelois.

**A vendre** quelques tables carrées, des tabourets, un bois de lit, une paillasse à ressorts et une machine à coudre. - S'adresser au magasin d'épicerie, rue du Parc, 69.

**Trop tard**

Etude de mœurs neuchâteloises  
 PAR  
**WALTER BIOLLEY**

En vente à la librairie F. Zahn et au Grand Kiosque.

**CHARCUTERIE**  
**COMESTIBLES, Produits du Midi, ÉPICERIE**

**LOUIS KUHN**

5, rue du Grenier, CHAUX-DE-FONDS

Magasin toujours des mieux assorti en: Charcuterie fine. Gros et petits jambons. Viandes fumées, première qualité. Saucissons à cuire. Véritables Salamis de Milan et Gotha.

**Spécialité: PATÉS FROIDS TRUFFÉS**

Assortiment complet de CONSERVES ALIMENTAIRES, premières marques: Haricots. Petits pois. Pointes d'asperges. Champignons. Tomates. Sardines. Thon. Saumon. Homard. Crevettes. Huîtres. Civet de lièvre. Langues et viandes en boîtes.

Grand choix de FRUITS au jus en boîtes et en flacons. Confitures et Gelées en pots. Pommes évaporées du Canada.

Biscuits Pernet assortis. Vins fins d'Espagne. Vermouth. Cognac fine Champagne. — PRIX MODÉRÉS.

**Le Bureau du Comité central**

de la  
**Fédération suisse des ouvriers monteurs de boîtes aux sections**

Tous les collègues monteurs de boîtes argent sont avisés que par décision du comité central, réuni le 16 mars à la Chaux-de-Fonds, la place de St-Imier est mise à l'interdit jusqu'à ce que la question de la chambre syndicale mixte soit résolue.

En conséquence, les ouvriers qui se rendraient dès maintenant à St-Imier pour y chercher du travail pendant le conflit sont prévenus qu'ils n'auront droit à aucune indemnité en cas de suspension de travail.

LE BUREAU.

**Vélocipède**

A vendre à bas prix un excellent bicycle de fabrication anglaise, très peu usagé. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville, 6, au second étage.

L'atelier de décoration de cuvettes or de **Antoine GENTIL**

23, RUE LEOPOLD ROBERT, 23  
 occuperait encore

une ouvrière **polisseuse**. Ouvrage suivi.  
 Une **jeune fille** à laquelle on apprendrait ce métier, est également demandée de suite. Rétribution immédiate.

**Nouvel arrivage**

de:  
 Jambons de lait désossés;  
 Jambons de Berne;  
 Salami nouveau;  
 Saucisses de Francfort;  
 Saucisses de foie truffé;  
 Purée de foie truffé pour Sandwiches  
 Cuisses et poitrines d'oie fumées;  
 Grand assortiment de fruits en flacons et en boîtes:  
 Pain d'épices santé, de Dijon;  
 Légumes secs, riz Piémont;  
 Orge perlé 1<sup>re</sup> qualité;  
 Grus moulus (Habermehl);  
 Confitures en pots de 1 kilo;  
 Couteaux et ciseaux pratiques pour boîtes rondes et américaines.

**MANDARINES DE MALTE.**

**E. BOPP-TISSOT**  
 12, Place Neuve, 12

**MEUBLES et LITERIE**

Grand choix de **MEUBLES** en tous genres. Canapés depuis 40 francs. Une quantité de glaces depuis 5 fr. la pièce, Etouffes. **Passementerie**. Crin animal. Laines, Plumes et Duveils. **Très bon marché.**

Remontages de meubles et literie.  
 Se recommande,  
**Jean PFEIFFER, tapissier**  
 1, Rue de l'Industrie et rue des Terreaux 2

**10 francs par jour**

Un courtier capable et connaissant bien la localité trouverait emploi immédiat. S'adresser par écrit sous lettre Z. Z. au bureau de la SENTINELLE.

**BUREAU du TRAVAIL**  
**Chaux-de-Fonds**

Collège 9

Inscription des offres et demandes concernant le travail.

**Gratuitement**

Les annonces concernant le travail paraissant dans les journaux ci-après sont affichées tous les jours dans

la salle d'attente :

1. L'Ouvrier horloger.
2. Le Grutlén.
3. L'Abeille.
4. L'Impartial.
5. La Sentinelle.
6. La feuille officielle.

**Bureau d'affaires Paux & Matile**

4, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4

Une personne d'ordre et de toute moralité cherche, pour le 23 avril ou les premiers jours du mois de mai prochain, un **LOGEMENT** de 3 à 4 chambres, avec cuisine et dépendances, situé autant que possible au centre du village. Paiement assuré.

**Un bon employé** sérieux, connaissant la comptabilité, pourrait trouver de l'occupation à partir du 1<sup>er</sup> avril. Bonnes références sont exigées. S'adresser à M. Jules MONNIER, Charrière, 14.

**On demande** quelques bons pensionnaires pour le 5 avril prochain. Bonne pension particulière et bourgeoise située près de la Place neuve. — S'adresser au bureau de la SENTINELLE.

**AVIS**

Nous avons l'honneur d'informer MM. les architectes, entrepreneurs, propriétaires, gérants, ainsi que notre ancienne et nombreuse clientèle et le public en général, qu'à partir de ce jour nous avons repris l'atelier tenu anciennement par M. Ch. MEDICI, rue de la Paix 47, pour nous occuper de toute espèce d'entreprises et réparations quelconques, promettant une exécution prompte et active, et modicité dans nos prix, nous espérons mériter la confiance sollicitée.  
 Se recommandent  
**MEDICI & Cie,**  
**Entrepreneurs de menuiserie.**

**AVIS**

aux restaurants, brasseries et hôtels!

Le dépôt des petits fromages

**Spudenkäse**

se trouve  
 rue de la Demoiselle 37, au 1<sup>er</sup> étage.

On vend aussi en détail.

**ÉPICERIE-COMESTIBLE**

**Kohler**

Parc 17

**Savon de Marseille, sec**, première qualité.  
**Cire à parquets.**  
**Graisse pour chaussures.**  
**Esprit de vin dénature très fort.**  
 Toutes ces marchandises sont de première qualité et à des prix très bon marché.  
 Se recommande.

**Impôt direct pour 1890**

**La réception des déclarations**

duement signées et remplies aura lieu, pour les contribuables appartenant au ressort communal de la Chaux-de-Fonds, les **7, 8, 9, 10, 11 et 12 avril 1890**, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir, à l'étage supérieur de l'hôtel des services publics (hôtel des Postes).

Les contribuables qui n'auraient pas reçu le formulaire *ad hoc* et voudraient faire leur déclaration devront le réclamer au comité pendant les jours ci-dessus indiqués. Ceux qui voudront opérer la remise de leur déclaration reçue avant la dite époque des séances du comité, pourront le faire dès mardi 1<sup>er</sup> au samedi 5 avril 1890, chaque jour jusqu'à 6 heures du soir, au bureau de la préfecture. Le délai fatal pour la rentrée des déclarations est fixé au **12 avril 1890, à 6 heures du soir.**

Au nom du comité local,  
**LE CORRESPONDANT.**

**Aux dames de la Chaux-de-Fonds**

**RECOMMANDATION**

Mademoiselle BEURET a l'honneur d'aviser les dames et demoiselles de la localité qu'elle établit un atelier de couturière, rue de la Paix 61; elle se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance en lui procurant du travail, qu'elle s'efforcera de faire à leur satisfaction. Ayant fait un long et très bon apprentissage, et pratiqué dans le premier atelier de la ville de Berne, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite.

**PRIX MODÉRÉS!**

Rue de la Paix 61.

Rue de la Paix 61.

**LA FAMILLE**

**Maison hospitalière pour JEUNES FILLES**

*Mädchenheim*

Rue de la Demoiselle, 41, rez-de-chaussée

CET ÉTABLISSEMENT OFFRE

1. Aux domestiques, ouvrières, écolières et apprenties un intérieur agréable qui remplace la famille.  
 Le prix de la pension est pour les pensionnaires travaillant au dehors de 35 fr. par mois.  
 Le prix de la pension pour les domestiques à former est de 30 fr. par mois.  
 Le prix de la pension est pour les domestiques de 1 fr. par jour.
2. Aux maîtres, des domestiques recommandables.  
 Pour tout placement ayant abouti, les maîtres paient 2 fr.  
 Pour tout placement ayant abouti, les domestiques paient 1 fr.  
 Les jeunes filles qui ont des parents ou amis dans la localité peuvent, avec la permission de la directrice, les visiter le dimanche, et celles qui sont étrangères trouvent à la Famille la récréation nécessaire.

LE COMITÉ.

**OUVERTURE DU MAGASIN DE**

**Vannerie, Boissellerie, Brosserie**

Place du Marché (ancien magasin Gaillard)

Le soussigné prévient sa bonne clientèle et le public en général que le magasin est de nouveau bien assorti en **Vannerie fine et ordinaire**. Boissellerie soignée et ordinaire, telle que: Seilles de toutes grandeurs, rondes et ovales, baignolets, tabourets, chaises à vis, chaises d'enfants, petits bancs, crosses et pincettes à lessive, etc.

Articles pour boulangers, hottes, vannottes, copons et tamis.

Articles pour agriculteurs. — Brosserie en tous genres.

Se recommande,

**James ROBERT-TISSOT.**

**Confections pour Dames**

Reçu un immense choix de **CONFÉCTIONS** nouvelles pour dames et enfants, à des prix très avantageux.

**Théos** depuis 12 fr. **Jaquettes** depuis 5 fr.

Rue de la  
**BALANCE**  
 16

**HENRI HAUSER**

Rue de la  
**BALANCE**  
 16

**La Préservatrice**

Compagnie d'assurances à primes fixes contre les **ACCIDENTS**

**Siège social à PARIS**

Fondée en 1864

**CAPITAL Fr. 5,000,000**

La plus ancienne des compagnies accidents,

La Compagnie est assureur de la Compagnie des chemins de fer le Jura-Simplon, d'autres lignes et grosses industries suisses

**Assurances individuelles. Assurances collectives et de responsabilité civile conformément à la loi. Assurance de la responsabilité civile des pharmaciens**

**CONDITIONS AVANTAGEUSES**

Prière de s'adresser à **M. Alfred BOURQUIN**, mandataire général en Suisse, à Neuchâtel, ou à **M. Ali BOURQUIN**, agent principal à la Chaux-de-Fonds